

Au fil de la Boivre



Spécial
Associations

Liste des associations

Tan aventure

La 16ème Corrida

Jumelage avec
Koenigsmaker

Centenaire du Tramway

Le Capitaine Gauthier

Feu d'artifices 13 juillet

Les réfugiés Mosellans

16ème prix littéraire

Portrait d'un
Boivrevallésien

Fibre optique

Commissions enfants

Cabinet Ostéopathes



Le mot du maire	3
Membres des commissions	4
Spécial associations	5-18
Littérature - Le Capitaine Gauthier	19
Littérature - 16ème prix de La Chapelle-Montreuil	20
Littérature - Des livres pour Noël	21
Portrait d'un Boivrevallésien	22-23
Bien vivre ensemble	24-25
Commissions enfants	26
Projet de biodiversité	27-28
La source du bourg de Montreuil-Bonnin	29-30
Chaufferie aux granulés	31-32
Cabinet d'Ostéopathes	33
Nos marchés	33
Les fosses de la Tannerie	34
Évènements culturels (Concerts - Films)	35
Boivre-la-Vallée veut garder ses quatre écoles	36
Etat-civil	37
Droit d'expression de l'opposition	37
Jeux	38
Tarif des locations	39
Horaires Mairies, Postes, Bibliothèques	40

2021 Boivrevallésiennes et Boivrevallésiens



LE MOT DU MAIRE

Chers Boivrevallésiennes et Boivrevallésiens
Déjà décembre et ses illuminations, l'odeur du sapin de Noël
et les étoiles dans les yeux des enfants.



2021 fut une année bien remplie, difficile dans son contexte sanitaire.
Si les effets ne sont pas encore visibles sur le terrain, de nombreux
projets sont en cours, très longs à mettre en œuvre, pour exemple :
Espace médical Grand'rue à Lavausseau, étude de faisabilité des cabinets médicaux et travaux pour accueillir un
couple d'ostéopathes, réhabilitation de la maison Carbonnier pour l'installation des artisans en attente de locaux,
restauration intérieure de la commanderie et aménagement des bureaux, atelier municipal.
Écoles : travaux de toitures, réhabilitation de classes.
Sans oublier les projets en cours ou à prévoir listés par les communes fondatrices, et bien d'autres projets
nécessaires à la vie quotidienne de la commune.

Il reste beaucoup à faire pour mettre en phase nos quatre villages.
Sans entrer dans une énumération fastidieuse des réalisations 2021, la végétalisation des cimetières a été réalisée,
un travail de longue haleine qui commence à porter ses fruits, les allées à ce jour sont tapissées d'un gazon bien
dru. Ecriture d'une convention avec l'inspection académique pour maintenir nos écoles dans le contexte de baisse
des effectifs d'élèves (2 classes ont été fermées à la rentrée 2021 suite à cette baisse d'effectifs). Une
expérimentation a été proposée au conseil municipal de 6 décembre et votée à l'unanimité ; cette expérimentation
va maintenir les postes d'enseignants jusqu'à la rentrée 2024 et mettre en place une direction unique pour nos 4
écoles. Un groupe de travail a été mis en place qui réunit l'inspection académique, les parents, les enseignants et
les élus pour évaluer l'expérimentation et préparer sa suite.
La très mauvaise nouvelle de cette année est la fermeture de la pharmacie, malgré nos efforts et démarches pour
aider à trouver des repreneurs. Aucun pharmacien n'a été intéressé, et la décision de fermeture appartient à la
propriétaire. Pour autant le projet d'espace médical de la commune n'est pas remis en cause.
En novembre la commune de Boivre-la-Vallée s'est jumelée avec Koenigsmaker pour resserrer des liens existants
depuis 1939.
Certains points, et nous en sommes conscients restent particulièrement problématiques, en particulier la gestion
des ordures ménagères et le ramassage des sacs jaunes de tri. La mise en place de ce système ne répond pas à
l'attente et au service nécessaire dans notre commune, nous adressons régulièrement nos remarques et reproches
à la Communauté de communes afin qu'elle améliore ce dispositif, la compétence lui incombant totalement.

Dans quelques jours viendront les fêtes de fin d'année, afin de reprendre une vie sociale après la Covid et malgré
les inquiétudes, les masques, vaccinations et passe sanitaire, nous souhaitons offrir aux enfants de la commune un
spectacle de Noël avec un goûter à La Chapelle-Montreuil, un colis gourmand et un goûter à Benassay pour nos
séniors, et pour les nouveaux habitants et tous les Boivrevallésiens les vœux du maire à Lavausseau.

Au moment où vous lirez ces lignes, certains de ces événements ne seront peut-être déjà plus d'actualité, ou
auront fait l'objet d'annulation par précaution sanitaire. Avant de conclure, je voudrais adresser mes
remerciements à toutes les associations et leurs bénévoles, à tous les commerçants, artisans, agriculteurs, PME et
autres entreprises qui chaque jour participent à l'attractivité de notre commune.

Chers Boivrevallésiens, chers amis, j'adresse à chacun d'entre vous, mes meilleurs souhaits pour que cette
nouvelle année 2022 soit pour vous une année de réussite de tous vos projets, en cette période d'épidémie je vous
souhaite la pleine santé pour vous et vos proches.

BONNE et HEUREUSE ANNEE 2022

Dany Dubernard
Maire

2021 Membres des Commissions



Commissions	Membres titulaires	Membres suppléants
Urbanisme Gestion administrative cimetières	Marie-Hélène Audebert (1) Christian Combes, Dany Dubernard, Anthony Mesrine	Fabienne Pierre-Eugène Jean-Michel Prémaud
Espaces verts, Environnement Fleurissement et cadre de vie Gestion technique des cimetières	Brigitte Benoist (1) Michelle Bastard, Isabelle Bayart, Claude Texier, Jean-Michel Prémaud, Gilles Billy,	Joëlle Raffenaud Stéphane Dufour David Hénocq
Agriculture	Anthony Mesrine (3) Jean-Michel Prémaud, Stéphane Dufour, Eric André, Gilles Billy, Christian Combes, Maryvonne Gaillard, Isabelle Bayart	
Vie associative, Sports Fêtes et Cérémonies Protocole	Thierry Breuzin (2), Chantale Rouleau (2) Fabienne Pierre-Eugène, Michelle Bastard Joëlle Raffenaud, Christelle Cartaux	Marie-Hélène Audebert Stéphane Dufour Christian Combes
Jeunesse et petite enfance	Maryvonne Gaillard (2) Sophie Paris, Françoise Martin, Martine Robin Gervais	Fabienne Pierre-Eugène Chantale Rouleau Christelle Cartaux
Restauration scolaire	Maryvonne Gaillard (2) Fabienne Pierre-Eugène, Chantale Rouleau	Françoise Martin Joëlle Raffenaud
Finances	Marie-Hélène Audebert (1) Brigitte Benoist, Benjamin Suhard, Sophie Paris, Anthony Mesrine, Christian Combes, Stéphane Dufour	Maryvonne Gaillard Chantale Rouleau Jean-Michel Prémaud
Ressources Humaines	Christian Combes (1) Fabienne Pierre-Eugène, Thierry Breuzin, Gilles Billy, David Hénocq	Benjamin Suhard Anthony Mesrine
Affaires scolaires Périscolaire	Françoise Martin (1) Christelle Cartaux, Brigitte Benoist, Chantale Rouleau	Maryvonne Gaillard, Benjamin Suhard, Martine Robin Gervais
Communication écrite Site Internet, Facebook	David Hénocq (2) Stéphane Dufour, Jean-Michel Prémaud, Benjamin Suhard	Brigitte Benoist Thierry Breuzin
Voirie et bâtiments Travaux	Claude Texier (2) Anthony Mesrine, Thierry Breuzin, Isabelle Bayart, Eric André	Christian Combes, Gilles Billy, David Hénocq, Brigitte Benoist
Développement économique Attractivité du territoire	Anthony Mesrine (3) Dany Dubernard, Christian Combes, Jean-Michel Prémaud, Isabelle Bayart, Marie-Hélène Audebert, Gilles Billy	Eric André Stéphane Dufour Michelle Bastard
Culture, Patrimoine Tourisme	Stéphane Dufour (2) Martine Robin Gervais, Thierry Breuzin, Benjamin Suhard, Jean-Michel Prémaud, Marie-Hélène Audebert, Michelle Bastard	Fabienne Pierre Eugène David Hénocq
Affaires sociales, Gestion des stocks Gestion des risques pandémiques Protocole	Maryvonne Gaillard (2) Anna Sellam, Sophie Paris, Thierry Breuzin, Fabienne Pierre-Eugène, Chantale Rouleau	Anthony Mesrine

(1) Maire délégué - (2) Adjoint - (3) Conseiller Municipal Délégué

2021 Liste des associations



Nom	Catégorie	Adresse	Président	Téléphone / mail
CATM-ACPG	Anciens combattants	4 Fleury – Lavausseau	Guy BAILLY	06.19.35.49.90
A.F.N	Anciens combattants	6 La Salvagère – La Chapelle-Montreuil	Marius MAGNAN	05.49.57.85.50 jacquelinemagnan@ardo.fr
ACPG-CATM	Anciens combattants	20 rue L'étang du Roi Montreuil-Bonnin	Lucien COURANDIERE	05.49.57.85.50
ACCA Benassay	Chasse	13 Route Océane – Benassay	Yves MÉTAIS	05.49.57.88.37 Joel.boucheau@libertysurf.fr
ACCA La Chapelle-Montreuil	Chasse	5 rue des Tilleuls – La Chapelle-Montreuil	Rémy PICQUET	06.07.72.40.59 remypicquet@free.fr
ACCA Lavausseau	Chasse	13 rue de Chevaufeu - Lavausseau	Jacky AMILIEN	06.08.35.19.15
ACCA Montreuil-Bonnin	Chasse	La Fosse Martin – Montreuil-Bonnin	Jean-Yves RAFFIN	06 76 36 45 77 raffinjeanyves@orange.fr
APE Benassay Lavausseau	Parents d'élèves	4 place de la Mairie – Benassay	Loïc LEBRUN	apebenassaylavausseau@gmail.com
APE Montreuil B. La Chapelle M.	Parents d'élèves	3 rue de la Poste – La Chapelle-Montreuil	Damien GIRARDIN	06.76.92.64.29 apecmb@gmail.com
Boivre Sporting Club 2015	Football	20 rue de la Fée Mélusine Montreuil-Bonnin	David BEGUIN	07.89.95.89.80 secretariat.boivresc@gmail.com
Gymnastique Volontaire	Gymnastique	8 rue de la Preille – Montreuil-Bonnin	Marie-Hélène AUDEBERT	06.87.10.51.42 Marie-helene.audebert@hotmail.fr
Club Entraide et Amitié	Aînés Ruraux	11 rue de l'Ancienne Gare – Benassay	Jack GIRARDEAU	06.28.52.07.48 majack@cegetel.net
Club du Val de Boivre	Aînés Ruraux	23 La Tiffaille – La Chapelle-Montreuil	Jacqueline GAUTRON	05.49.43.62.44 jacquelinegautron@orange.fr
Club des Aînés Ruraux	Aînés Ruraux	3 route de Jazeneuil – Lavausseau	Marcel PORTRON	06.41.84.64.47
Familles Rurales	Animations et Loisirs créatifs	7 Montbeil – Benassay	Andrée BERTAUD	06.30.86.23.94 Andree.beraud@gmail.com
Les Copains d'accords	Chorale	1 Le Haut de Plantéchelle La Chapelle-Montreuil	Pierre GODIN	06.85.56.51.24 Pierre.godin@wanadoo.fr
Le Relais Musical	Studio d'enregistrement	1 Virecourt – Benassay	Marc-Antoine LAMOUCHE	06.17.78.01.70
La Cabane des Pit'chouns	Maison des assistantes maternelles	5 route de la Gâtine – Benassay	Anne-Marie GARDAIS	07.78.90.03.69

2021 Liste des associations



Nom	Catégorie	Adresse	Président	Téléphone/mail
La Bibera	Crèche parentale	2 rue du Capitaine Gautier – Lavausseau	Dorine JADEAU	05.49.57.89.27 Creche.la-bibera@wanadoo.fr
Découvertes	Théâtre, danse, loisirs créatifs	3 rue des Fleurs – BENASSAY	Maud BOUTIN	06.43.50.19.53 Mo2benai@wanadoo.fr
Dance-Fit	Danses	5 Rue des Fauvettes Vouillé	Nathalie RAUTURIER	06 21 25 04 14 Nathalie.rauturier@orange.fr
Association Poitevine de Airsoft	Airsoft	8 rue de Chevaufeu – Lavausseau	Jérémy COLLOT	
Cité des Tanneurs	Tannerie	7 Grand'Rue – Lavausseau	Raphaël CHARBONNEL	06.41.84.64.47
Comité d'Animation Lavausseau	Animations	6 rue du Capitaine Gautier Lavausseau	Thierry BREUZIN	06.19.06.69.37 Thierry.breuzin@orange.fr
Club Informatique MB	Informatique	Moulin Neuf – Montreuil-Bonnin	Thérèse BOUSSEMARY	Therese.boussemary@gmail.com
Des Fils et des Filles	Couture	Montreuil-Bonnin	Arlette CHARON	06.07.05.19.38 Carlette3.@gmail.com
Bien Vivre en Val de Boivre		Lavausseau	François LE BOURG	06 08 34 39 38 bienvivreenvaldeboivre@gmail.com
MB Loisirs 166	Ball-traps	Le Four – Montreuil-Bonnin	Jérôme CARLOUET	05.49.57.91.99
Les Chérubins	Lieu de rencontres parents-enfants-assistantes maternelles	5 rue du Bois – La Chapelle-Montreuil	Marie-Laure SEHILI	05.49.50.66.08 06 38 11 64 16 sehili.richard@hotmail.fr
Les amis du Château	Château de Montreuil	8 rue du Lavoir – Montreuil-Bonnin	Brigitte MATILLA	brigittematilla@orange.fr
A l'assaut du GN	Animations (théâtre, marionnettes, cirque...)	11 Le Clos du Noue – Montreuil-Bonnin	Guillaume MASSETEAU	alassodugn@gmail.com
Festi Montreuil	Animations	10 route de la Motte	Carole GUÉRIN	06.70.06.86.85 Carole.gaetan@orange.fr
Petal	Animations (théâtre, kung Fu, Qi Gong...)	25 Grand'Rue – Lavausseau	Isabelle SOURMEY	06.85.75.98.75 Isabelle.drecq@free.fr
E-Sport Grand Poitiers	Animations sur ordinateur	10 rue de l'Ancienne-Gare – Lavausseau	Ken CUNNEN	07.82.61.69.57 Cunnen ken@e-sgp.com

2021 Liste des associations



Nom	Catégorie	Adresse	Président	Téléphone /mail
Team Martial Baloge Compétition	Compétitions automobiles	La Caillaudière – Benassay	Martial BALOGE	05.49.43.33.09
Les écuries de Laurion	Centre équestre	La Touraine – Benassay	Laurence BATARD	
ASAP – AMAP	Agriculture	4 La Thibaudière - Benassay	Daniel GAILLARD	
Le Collectif de Benassay		2 rue de l’Ancienne Gare- Benassay	Julien MONTEPINI	05.49.01.71.36
L’œil de la Boivre	Photographie	Lavausseau	François LE BOURG	06 08 34 39 38 Lebourg86@gmail.com
Coopération Jumelage COJYV Yako-Vouglaisien		1 Le mélier Montreuil Bonin	Martine ROBIN GERVAIS	06 72 07 04 04 Martine.robingervais@yahoo.fr
Eglise AB du Canton de Vouillé		Benassay	Serge GUTIERREZ	06 89 44 38 14 gutierrezserge@wanadoo.fr
Eglise AB de l’Ouest		Lavausseau	Jocelyne MARTY	06 89 44 38 14 gutierrezserge@wanadoo.fr
Valboivre Sentiers des Castors			Jean-Claude LIEGE	06 20 06 21 40 jean-claude.liege@wanadoo.fr

Vous souhaitez créer une association ?

<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F1119>

Effectuer vos démarches en ligne sur service-public.fr

La déclaration d’une association dite loi 1901 peut être faite en utilisant le téléservice.

Il vous permet de déclarer en ligne les formalités de déclaration d’une association et de demander simultanément la publication au *Journal officiel* des associations et fondations d’entreprise.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service-Public.fr
Le site officiel de l’administration française

Ce service est disponible avec un compte service-public.fr

2021 Associations



ASSOCIATION DECOUVERTES

Répétitions :

Les répétitions ont repris depuis septembre pour le théâtre et la danse folklorique et, après une année difficile, c'est avec plaisir que petits et grands se sont retrouvés.

Théâtre :

Les Cominamis vous invitent à leur marathon qui aura lieu cette année sur trois weekends à la salle polyvalente de la Chapelle-Montreuil:

- 18, 19, 20 mars 2022
 - 25, 26, 27 mars 2022
 - 1, 2, 3 avril 2022
- (Un groupe enfant et un groupe adulte par soirée)

Contact théâtre :
Maud Boutin 06 43 50 19 53



Danse folklorique :

L'Egall Chapelloise a de nombreux projets dont deux sur la commune de Boivre-la-Vallée:

- 5 décembre 2021 : Marché de Noël
- 8 janvier 2022 : Benassay

Contact danse folklorique :
Denise Boutin 06 40 39 62 21

ASSOCIATION L'OEIL DE LA BOIVRE

L'association est créée de cette année.
Amateurs et passionnés, vous êtes les bienvenus.

Contact : Monsieur Le Bourg

☎ 06 08 34 39 38



COLLECTIF TRICOT-THÉS

Vous avez envie de papoter, tricoter, broder, crocheter, vous avez un projet, une envie d'apprendre, et/ou un savoir-faire à transmettre ?
Venez nous rejoindre, et passer un moment convivial.

Nous nous réunissons les mercredis de 16h à 18h à l'Auberge de la Tannerie à Lavausseau.

📍 1 Grand'rue 86470 Boivre-la-Vallée

☎ 05 49 42 94 54

Les Ami(e)s Tricot-Thés vous souhaitent de
Joyeuses fêtes !





ASSOCIATION LES AMIS DU CHÂTEAU



Avancée des travaux :

Les travaux de la partie sommitale du donjon de Montreuil-Bonnin avancent bien. Les échafaudages extérieurs et l'ascenseur, qui font partie du paysage depuis septembre 2020, vont être progressivement démontés à partir du 22 novembre. Les créneaux et le chemin de ronde ont ainsi été restitués, une toiture à faible pente en zinc mat permet la mise hors d'eau de l'édifice. La restauration de l'intérieur devrait se poursuivre pendant 8 mois environ. Deux niveaux de plancher seront restitués.

Ces travaux de sauvegarde permettront une lecture de l'histoire de ce patrimoine dont la visite devrait être possible d'ici 1 an.

Les élus locaux, représentants de la DRAC et de la Fondation du Patrimoine ont été invités pour une visite de la partie sommitale, profitant ainsi de l'ascenseur. Après cette visite, bien que le projet en prévoit l'accès, il sera plus difficile d'y accéder pour les personnes les moins agiles.

Animation pour les enfants :

La classe de CP-CE1 de Montreuil-Bonnin sera accueillie pour l'activité course d'orientation plusieurs vendredi de décembre. Ceci permettra aux enfants de la commune de connaître le patrimoine qui les entoure et l'histoire de France qui y est associée.



Ouverture aux visites

Les propriétaires ouvrent désormais le château à la visite à partir du 20 août et tout le mois de septembre 2022.

Ils accueillent également des groupes sur réservation toute l'année. Le reste de l'année, le château est proposé à la location saisonnière.



ASSOCIATION LES AMIS DU CHATEAU

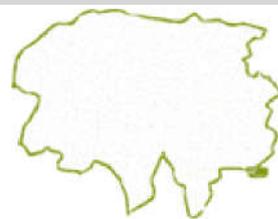
Pour la 5ème année, les amis du château de Montreuil Bonnin ont organisé une fête médiévale lors des Journées Européennes du Patrimoine. L'événement a été très soutenu par la presse, le château a accueilli 600 personnes, 3 compagnies animaient la cour du château. Une belle réussite pour l'association !

L'association travaille déjà pour l'an prochain et recherche des compagnies nouvelles et des musiciens pour compléter un événement qui croit un peu chaque année tout en restant une fête très conviviale. Le banquet en costume est, lui aussi, très apprécié.

Le château a également participé à sa 3ème « **Nuit des châteaux** », événement national. Un concert de trompes de chasse a fait résonner les pierres du monument illuminé.

L'association recherche des bénévoles pour l'aider dans l'organisation d'événements festifs et culturels au profit de la mise en valeur du château.





LA CITÉ DES TANNEURS

Boutique et animation de Noël :

La boutique de Noël a ouvert ses portes le 21 novembre avec près de 35 producteurs et artisans représentés.

Des nouveautés au programme : des jouets en bois et côté saveurs locales, safran et produits à base de safran, chocolats et ballotins ainsi que les mets d'Aimé, artisan conserveur de terrines et tartinables.

Les valeurs sûres, toujours proposées : foie gras, miel, confitures et gelées, biscuits de la Boivre, pineau et cognac, Picorettes du Poitou, jardin des bonnes herbes, assaisonnements à tailler, bières de Bellefois...

En matière de maroquinerie, pour des cadeaux de qualité, Ronde de cuir, Ostréa cuir, Aux lueurs du temps et Ajoya. Côté originalité, Pelotte et marotte, sculpture suralebasse, l'atelier des cinq, en peinture sur porcelaine, Jo et Libellules, illustratrice, et Yves Godard, qui immortalise l'instant présent avec ses photographies.

Côté bijoux, Franck Julien, Lae Tea Xia, l'atelier des Nanas, Native bijoux et Miss Eyota utilisent la dentelle, le papier, le cuir, le cuivre et les perles.

Côté textiles et zéro déchets, ce sont Croc'n Roll, Jean's fil et Mme Guiroy avec une large gamme de produits.

Pour des fêtes et des cadeaux illuminés, Senteur et lumières et ses compositions à base de bougies.

Et bien entendu les incontournables chaussons et gilets, en mouton retourné, les peaux de mouton et la maroquinerie proposés par la Cité des Tanneurs.

Animations :

En matière d'animations, la Cité des Tanneurs a accueilli le dimanche 5 décembre Céline Lespardelier, de la compagnie Par-dessus les toits, pour des « contes inuit ». Avec cette animation familiale, elle finalisera la thématique « A plume, à poils, à écaille » qu'elle a développé en 2020-2021.

Des artisans et producteurs seront présents les 12 et 19 décembre afin de présenter leurs productions et créations. Une dégustation de condiments à tailler aura lieu le 28/11.

Contacts :

La boutique de Noël de la Cité des Tanneurs
7 Grand'rue - Lavausseau - 86470 Boivre la Vallée

05 49 43 77 67 citedestanneurs@orange.fr
<http://citedestanneurs-lavausseau.fr>

Horaires :

Du mardi au dimanche de 14h30 à 18h.
Fermé à 17h les 24 et 31/12. Fermé le 25/12.

Histoires du Grand Nord
Compagnie Par-dessus les Toits

EN FAMILLE, A PARTIR DE 6 ANS

15h

Dimanche 5 Décembre
Contes inuit à plumes, poils, nageoires.

Salle de la Boivre - Centre bourg de Lavausseau - 86470 Boivre la Vallée

Tarifs: adulte: 2.5€, enfant: 1.5€
Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans

Réservation:
Cité des Tanneurs
05 49 43 77 67

BOIVRE LA VALLÉE viennne HAUT-POITOU

www.citedestanneurs.fr
citedestanneurs@orange.fr



LA CITÉ DES TANNEURS

Venez participer à la création du futur jeu d'épreuves et énigmes de la Cité des Tanneurs !

TAN AVENTURE

DURANT L'HIVER 2021 ET LE PRINTEMPS 2022, UN GROUPE DE BÉNÉVOLES, DE SALARIÉS ET D'HABITANTS VA TRAVAILLER SUR LA RÉALISATION DU « TAN AVENTURE ». REJOIGNEZ-LES!



Votre mission

Si vous l'acceptez

1^{er} :
Appelez-nous ou adressez-nous un mail pour nous signifier votre volonté de participer

2^{ème}:
Apportez vos idées et/ou vos compétences

3^{ème}:
Participez à la création du Tan Aventure en créant des épreuves et des énigmes

4^{ème}:
Soyez les premiers à tester ce jeu où de nombreux défis vous attendent



LE TAN AVENTURE, C'EST QUOI?

- Un jeu d'épreuves et d'énigmes à créer dans la tannerie de la Boivre.
- Un mélange de Ford Boyard (les épreuves) et de la Carte aux Trésors (le carnet de route, les énigmes) à imaginer, à notre échelle.



LE TAN AVENTURE, POURQUOI ?

- Pour donner une nouvelle vie à la tannerie.
- Pour faire connaître notre patrimoine de façon ludique et immersive.
- Pour donner envie de venir à Boivre la Vallée.

Cité des tanneurs 7 grand rue, 86470 Lavausseau
www.citedestanneurs.fr
0549437767 - citedestanneurs@orange.fr



Suite au travail effectué avec Orograf,

La restitution du Dispositif Local d'Accompagnement sur le développement de la Cité des Tanneurs pourra être communiquée sur demande à compter de décembre.



Cité des Tanneurs
05 49 43 77 67

Grand'rue - Lavausseau - 86470 Boivre-la-Vallée
citedestanneurs@orange.fr
www.citedestanneurs-lavausseau.fr

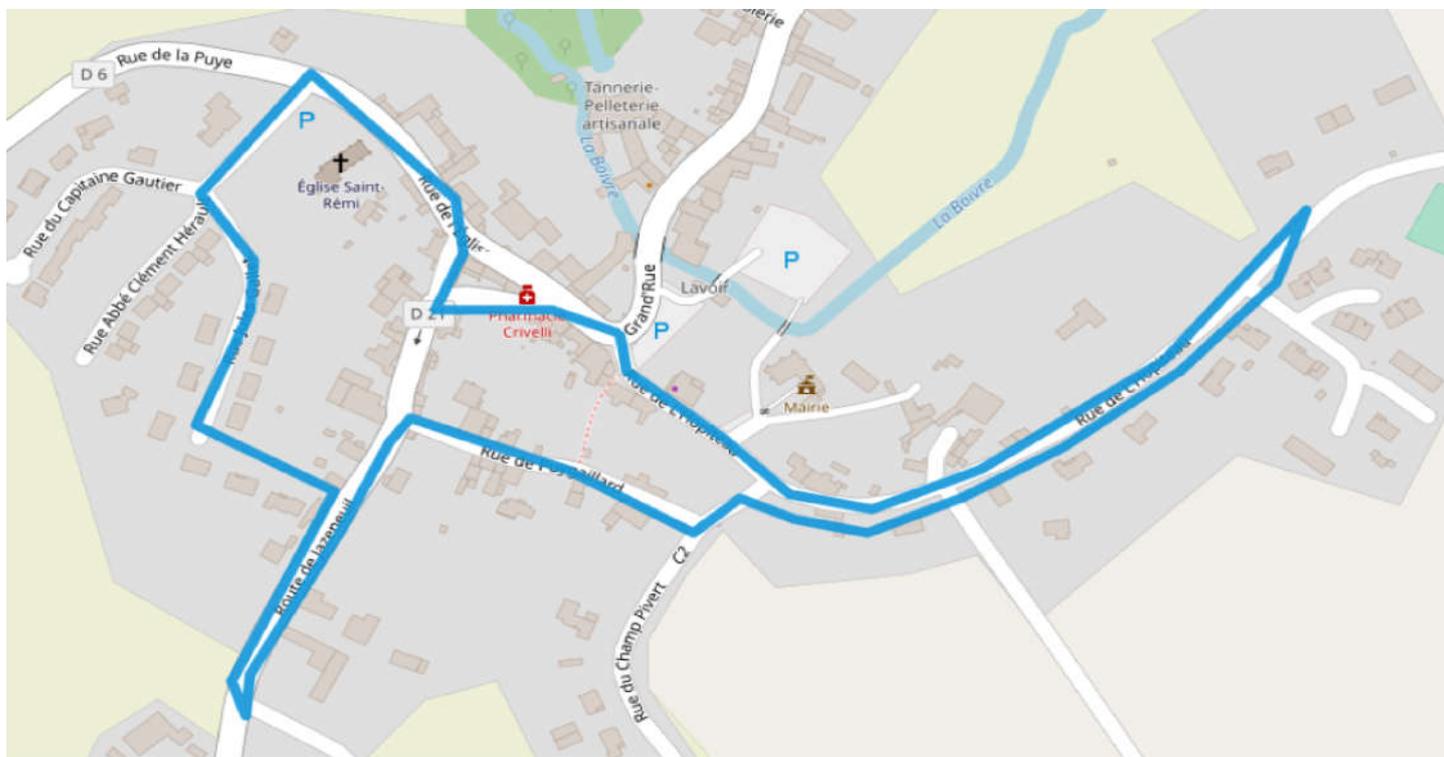
2021 Associations



COMITÉ D'ANIMATION

Si la situation sanitaire le permet, la **16ème Corrida des tanneurs** se tiendra le jeudi 30 décembre 2021. Départ à 20h Place de la commanderie. Venez assister à la dernière course de l'année, où près de 300 personnes vont se lancer sur les 7,150 kms.

Contact : Thierry Breuzin - 06 19 06 69 37



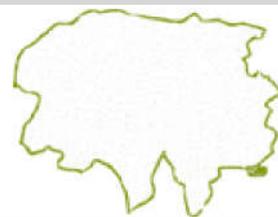
MyCityPocket

Application à télécharger gratuitement sur smartphone ou tablette, pour recevoir toutes les actualités de la commune en temps réel ! Vous retrouvez les mêmes informations sur les panneaux numériques !

Déjà plus de 600 abonnés aux informations communales !

Pour nous rejoindre sur MyCityPocket :

- 1 Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone : Play Store ou Apple Store,
- 2 Tapez MyCityPocket dans la barre de recherche et téléchargez l'application,
- 3 Sélectionnez ensuite votre commune Boivre-la-Vallée,
- 4 Activez les notifications que vous souhaitez recevoir en temps réel.



Coopération Jumelage Yako-Vouglésien

L'association Coopération-Jumelage Yako-Vouglaisien de la Communauté de Communes du Haut Poitou accompagne, depuis vingt ans, les programmes de développement des quarante villages de la commune de Yako dans la région Nord du Burkina Faso.

L'année 2021 s'est déroulée dans un contexte particulièrement difficile. Outre la pandémie mondiale du coronavirus, certes moins virulente qu'en Europe, Le Burkina Faso doit faire face à la menace djihadiste et l'insécurité y est permanente. Avec le nombre croissant de déplacés internes, l'insécurité alimentaire augmente. Nous nous devons d'aider nos amis de Yako à faire face à ces défis. C'est pourquoi nous avons ciblé notre soutien sur :



- la **solidarité** aux personnes déplacés internes à Yako qui fuient les conflits à la frontière avec le Mali et le Niger, afin de pourvoir à leurs besoins vitaux. Les dons sont gérés par la directrice de l'école Yako filles.

- l'**éducation**, via les parrainages scolaires, l'achat de mobilier pour les classes, de livres et un soutien financier au Centre d'Apprentissage d'Art et d'Artisanat de Yako, seuls moyens de lutter contre l'obscurantisme et de permettre aux jeunes de rester vivre dignement dans leur village.



- la **sécurité alimentaire** par l'aménagement de nouveaux périmètres maraîchers qui permettent, après la saison des pluies et la récolte des céréales, de cultiver des légumes, de vendre les surplus sur le marché et tendre vers l'autonomie alimentaire.





JUMELAGE AVEC LA COMMUNE DE KOENIGSMAKER

ORIGINE DU JUMELAGE : Il faut remonter le temps de 82 années !

En septembre 1939, 300 000 mosellans furent évacués pour leur sécurité vers 48 départements, mais principalement dans la Vienne et la Charente.

La proximité de la ligne Maginot a lancé sur les routes pour un voyage interminable et dans des conditions précaires de 12 jours, les habitants de Kœnigsmaker, ils furent accueillis principalement à Benassay, Lavausseau et La Chapelle-Montreuil.

Malgré des différences linguistiques, culturelles, les difficultés engendrées par leur dénuement, les mosellans ayant été déplacés avec l'autorisation de seulement 30kg de bagages par personne, les habitants accueillants n'étant pas en ces temps de privations beaucoup plus à l'aise, la vie quotidienne s'est organisée.

A l'armistice du 22 juin 1940 la majorité d'entre eux reprirent le chemin de leurs domiciles, quelques-uns restèrent par crainte de l'incorporation de force, ou par refus de vivre sous l'autorité allemande. D'autres restèrent par amour en se mariant et fondant une famille.



Pierre Zenner, Maire de Kenigsmaker



Des liens forts se sont établis avec des familles accueillies en 1939 et les habitants de nos villages et ont perduré à travers des jumelages associatifs.

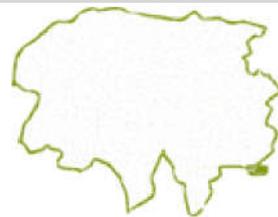
A partir de 2019, sous le patronage de Bruno Belin, à cette époque Président du Conseil Départemental, des délégations de mosellans et de poitevins ont permis à travers des échanges et des visites de renouer des liens entre le département de la Vienne et celui de la Moselle. Un grand nombre de communes se sont jumelées.

Récemment du 28 au 31 octobre j'ai eu le grand honneur de faire partie de la délégation de la Vienne, parmi les 48 départements invités par le département de la Moselle.

A cette occasion, avec monsieur le Maire de Koenigsmaker, Pierre Zenner, nous avons finalisé l'accord de jumelage entre nos communes respectives, les délibérations ont été présentées aux conseils municipaux, et la date du 19 mars retenue pour la signature du jumelage.

Le Maire Dany DUBERNARD

2021 Associations



ANCIENS COMBATANTS

Les commémorations du 11 novembre pour le 103ème anniversaire de l'Armistice de 1918, et la cérémonie du 5 décembre en hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, ont pu enfin être suivies par un nombre important d'habitants dans tous nos villages, la situation sanitaire étant à un niveau acceptable.

Mme le Maire, les anciens combattants, et les élus, ont présidé et assisté au déroulement officiel des cérémonies devant les 5 monuments aux morts de la Commune ; des enfants des écoles sont venus lire quelques lignes en mémoire de leurs ancêtres, pour les commémorations du 11 novembre de 1918 ; un chant a accompagné la cérémonie du 5 décembre.

Un grand merci à nos associations d'anciens combattants, garants de notre mémoire, à tous les habitants qui sont venus rendre hommage.



LA CASE

"La commission jeunesse poursuit le dialogue avec le centre socioculturel La Case pour accompagner les collégiens dans leurs projets. Une soirée festive (et gratuite) leur sera proposée un vendredi de janvier : se rencontrer, partager, mieux se connaître et pourquoi pas envisager d'autres possibles ensemble.

Le centre socioculturel accueillera les jeunes du lundi au jeudi pendant les deux semaines des vacances de Noël. "

Rappel : La CASE gère aussi l'accueil au local des jeunes de la commune, sur le village de Nesdes.



Plus d'infos sur : <https://www.csc-lacase.org>
Tél : 05 49 51 49 92

MARCHÉ NORDIQUE ET ÉTIREMENTS

NOUVEAUTÉ 2021-2022

Lundi 14h - 15h30
Boivre la vallée, salle de la Garenne (La Chapelle Montreuil)

La marche avec bâtons est une activité accessible à tous qui permet un travail global et complet de l'ensemble du corps, ou environ 80% des muscles du corps sont mobilisés. Elle permet également d'améliorer le gainage postural et l'endurance. Les parcours seront diversifiés mais la plupart au contact de la nature. Lors des séances, des notions de coordination, de renforcement musculaire et d'étirement seront abordés afin de rendre cette activité encore plus complète.

Renseignements et inscriptions auprès de l'accueil du Centre Socioculturel « La Case » au **05 49 51 49 92** ou à l'adresse **accueil@lacase-csc86.org**

NOUVEAUTÉ 2021-2022 Venez découvrir

HAUT-PORTOU BOIVRE LA VALLÉE

2021 Associations



LA PARENTHÈSE



C'est un lieu convivial d'échanges, proposé par des accueillants professionnels dans un climat de confiance et de respect.

C'est aussi un lieu de jeux et de découvertes où les enfants vivent des expériences de socialisation et de partage.

Lors des séances d'accueil les futurs parents, les parents et les enfants peuvent prendre du temps pour eux, passer un bon moment, vivre des instants de complicité avec leur enfant, se détendre...

- Ce lieu respecte l'anonymat et la singularité de chaque famille,
- La fréquentation est libre, sans inscription et gratuite,
- L'enfant est sous la responsabilité de son accompagnant pendant la durée de l'accueil.



Pour qui ?

Les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent (ou d'un adulte familial) ainsi que les futurs parents habitant le territoire.



Quand ?

En période scolaire, séances itinérantes les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 11h30.
Séances Prém/Bulles des parents certains vendredis après-midi.

Contact :

05 49 56 07 03 / 06 26 84 29 66
Cathie Launay-Querré / Annick Bouillé



PETAL

Nouvelle activité depuis la rentrée 2021 :
Le Yoga adulte !
Tous les lundis de 18h15 à 19h30
Salle de la Boivre - Lavausseau

KUNG FU ENFANT

A partir de 7 ans



Mercredi 17h00-18h00 à partir du 22/09

Salle de la boivre, Lavausseau

86470 Boivre la vallée

06 09 93 64 89

Jacquetremi@lilo.org

Association Petal



PLACE LUDIQUE <http://placeludique.com/>



L'association Place Ludique a pour but de donner à jouer partout et pour tous par le biais du jeu libre. Elle est ouverte à toute personne adhérant à son projet et souhaitant proposer des actions autour du jeu.

L'association se déplace partout dans la Vienne, et nous la retrouvons régulièrement à Boivre-la-Vallée, avec des activités régulièrement renouvelées.

Retrouvez leurs animations sur <http://placeludique.com> sur notre page Facebook, et les panneaux numériques.



VALBOIVRE - CENTENAIRE DU TRAMWAY 8 décembre 2021



Le 08 décembre 1921 - 7h45 le tramway en provenance de Poitiers, via les gares de Biard, Vouneuil sous Biard, Béruges, Montreuil-Bonnin, La Chapelle-Montreuil, entre en gare de Lavausseau. Il y avait plus de curieux sur le quai que de voyageurs à bord du train.

Chaque jour, le train en provenance de Poitiers, transportait des colis. Le facteur receveur, les artisans et les commerçants venaient récupérer leurs colis à la gare. Le train était plus commercial que voyageurs ; il était composé d'une locomotive Corpet Louvet 030, d'une voiture de voyageurs 40 places et 4 ou 5 wagons de marchandises type plateau ou fourgon pour le transport de matériel agricole, d'engrais, de charrue, de bois de chauffage, d'animaux : cochons, moutons, chevreaux, volailles destinés aux abattoirs de Poitiers (Porte de Paris).

Les habitants de Lavausseau comme ceux des communes voisines prenaient le tramway pour se rendre à Poitiers et faire des achats ou aller à la mi-carême (foire exposition) dans le parc de Blossac.

Lors d'une exposition à Vouneuil-sous-Biard, j'ai rencontré une Dame de Biard qui m'a raconté l'histoire de sa grand mère, institutrice à Lavausseau (1928), qui a fait le trajet Biard-Lavausseau en tramway, pendant un an. A l'époque les pouvoirs publics avaient la volonté de désenclaver la campagne et de faire des échanges entre la campagne et la ville.

BADMINTON



Badminton



Ces horaires sont susceptible d'évoluer au cours de l'année en fonction des besoins. Saison 2021-2022

Horaires & lieux

- LUNDI : Gymnase des maillots (VOUILLE)**
 - 17h30-19h00 : Cours "JEUNES" de 6 ans à 12 ans
 - 19h15-20h45 : Cours "COMPÉTITEURS"
 - 20h45-21h15 : Jeu libre "COMPÉTITEURS"
 - 21h15-22h45 : Cours "COMPÉTITEURS"
 - 22h45-00h00 : Jeu libre "COMPÉTITEURS"
- LUNDI : Gymnase de CISSE**
 - 20h00-00h00 : Séance libre "ADULTES"
- MARDI : Gymnase de CISSE**
 - 18h00-19h30 : cours "JEUNES" de 12 ans à 16 ans
 - 19h30-20h30 : Animation "ADULTES" débutants
 - 20h30-00h00 : Séance libre "Adultes"
- MERCREDI: Gymnase de Braunsbach (VOUILLE)**
 - 20h00-23h00 : Séance libre "ADULTES"
- JEUDI: Gymnase de CISSE**
 - 21h00-23h30 : Cours "COMPÉTITEURS"
- VENDREDI: Gymnase de CISSE**
 - 17h00-19h00 : Séance libre "ADULTES"
- SAMEDI : Gymnase de Braunsbach (VOUILLE)**
 - 09h00-10h30 : Cours "JEUNES" poussins et benjamins
 - 10h30-12h00 : Cours "JEUNES" minimes, cadets, juniors
- DIMANCHE : Gymnase de CISSE**
 - 09h00-12h00 : Séance famille

Cotisation

- Licence "JEUNE" renouvellement (2) : 80€
- Licence "JEUNE" nouvel adhérent : 90€
- Licence "ADULTE LOISIR" renouvellement (2) : 80€
- Licence "ADULTE LOISIR" nouvel adhérent : 90€
- Licence "COMPÉTITEUR" renouvellement (1-2) : 110€
- Licence "COMPÉTITEUR" nouvel adhérent : 145€

(1) 1 tube de babolat 4 offert à récupérer.
(2) Remise de la ligue 10€ et du comité pour les joueurs de la région 3€ à demander.

Contact & inscriptions

Inscription via MY FFBAD (cf QR code) ou en dossier papier disponible sur FB et le site web. Chèque à l'ordre du Badminton Club du Haut Poitou

- <https://www.myffbad.fr/connexion>
- bchp86@gmail.com
- <http://vouille86bad.fr>





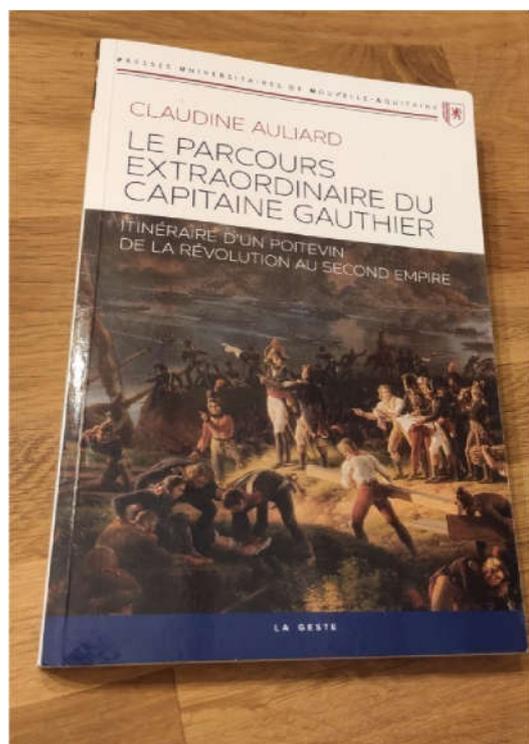
LE PARCOURS EXTRAORDINAIRE DU CAPITAINE GAUTHIER

L'auteur de ce livre n'est autre qu'une ancienne élue bien connue de Boivre-la-Vallée : Claudine Auliard !

Historienne de formation, c'est suite à une demande de l'association de sauvegarde du patrimoine napoléonien, et au fait qu'elle habite la maison du Capitaine Gauthier, que l'envie d'écrire un livre sur ce dernier lui est apparue. Dès lors, elle mettra tout son talent et son cœur à la rédaction de cet écrit de près de 200 pages, qui retrace la vie de ce capitaine napoléonien.

Joseph Gauthier (1775-1858) est le fils d'un charron de Latillé. Engagé à 15 ans, il monte assez rapidement en grade, malgré le fait qu'il ne soit pas de sang noble. Il participera à de nombreuses campagnes, dont celle de Russie, où il survécut à Bérézina. Il aura parcouru à pied, plus de 30 000 Km pendant toute sa carrière militaire.

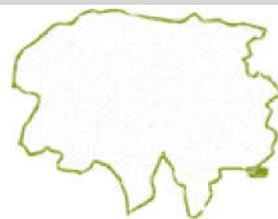
De retour dans notre département il s'établira à Lavausseau, où il participera activement à la vie du village. Il aura un garçon (non reconnu officiellement), dont les descendants vivront sur notre commune jusqu'à notre époque.



C'est le 27 Novembre dernier, à l'ancienne Chapelle de la Commanderie, qu'une trentaine de curieux sont venus écouter madame Auliard nous parler avec passion, de la vie du capitaine Gauthier. Vous pouvez acheter son livre à la boutique de la Tannerie.

Un habitant du Lieu dit Fourachon, nous a apporté une pièce russe (pièce de 2 kopec de 1811 - en photo ici) qui date de la campagne napoléonienne. Le Capitaine Gauthier étant le seul habitant de Lavausseau qui a fait cette guerre, c'est probablement lui qui l'avait amenée.





16ème PRIX LITTÉRAIRE - BIBLIOTHEQUE DE LA-CHAPELLE-MONTREUIL

Le 20 novembre 2021 s'est déroulé à la bibliothèque de La Chapelle Montreuil le lancement du 16ème prix littéraire.

Nombreuses et nombreux bénévoles, lecteurs, lectrices et élues étaient présents tous amoureux de la lecture et des livres. La présentation des ouvrages retenus suite à une première sélection était particulièrement dynamique dans une ambiance originale !

En effet Coryne Clerc responsable de la bibliothèque aux commandes de l'avion avec tenue ad hoc (veste et casque d'aviateur) s'appuyant sur la fréquence d'un poste de radio "à l'ancienne" à travers secousses et turbulences nous a emmené à travers époques et continents dans un voyage au pays des livres.

Les présentateurs passagers (Catherine Guiet, Nathalie Jacques, Odile Jardin, Marie-Françoise Sehili, Pascale Tete et Laurent Mériegeault) ont présenté dans cette ambiance, les différents livres sélectionnés. Leurs costumes adaptés à chaque livre ont créé une ambiance particulièrement appréciée.



Les livres sélectionnés sont les suivants :

- "Nickel Boys" de Colson Whitehead,
- "Blizzard" de Marie Vingtras,
- "Avant l'été" de Claudie Gallay
- "Hamnet" de Maggie O'Farrell
- "Rivage de la colère" de Caroline Laurent
- "Le Roi n'avait pas ri" de Guillaume Meurice.

Le prix sera décerné en mai ou juin 2022.

Cette sélection est disponible dans les 3 bibliothèques de la commune de Boivre-La-Vallée en agence postale ainsi qu'au bar de La Chapelle-Montreuil "Chez Sam". Le verre de l'amitié et toutes les petites douceurs qui vont avec confectionnées par les bénévoles a clôturé cette très sympathique réunion.

Rendez-vous est pris en mars prochain autour du célèbre "Apéro Littéraire de La Chapelle-Montreuil" afin que les lecteurs fassent part de leur ressenti, de leurs émotions, de leur enthousiasme ou de leur déception à la lecture de ces livres.

Merci encore aux bénévoles et à Coryne pour leur implication et leur dynamisme au service du réseau des bibliothèques.



DES LIVRES POUR NOEL

C'est maintenant une tradition : tous les ans la commune offre un livre à chaque enfant de la commune pour les fêtes de fin d'année.

Un groupe de bénévoles, adhérentes, adhérents d'associations et élues ont participé samedi matin 27 novembre 2021 en mairie déléguée de La Chapelle Montreuil à la préparation des cadeaux destinés à tous les enfants de la commune de Boivre-La-Vallée : 400 livres ont ainsi fait l'objet de tous les soins : emballage dans du joli papier, étiquetage par sites scolaires, par classes et par élève !!

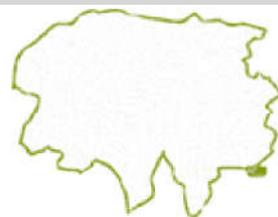
Les livres ont été choisis parmi une sélection proposée par monsieur Pilorget de la librairie indépendante "Des Livres et des Mômes" de Saint Benoit. Ils ont été retenus en fonction des âges des enfants, de l'intérêt qu'ils présentent, en relation parfois avec le programme scolaire et toujours en fonction du plaisir des yeux.

Ils seront remis à tous les enfants de Boivre-La-Vallée lors du spectacle et du goûter qui auront lieu les 11 et 12 décembre 2021 si l'évolution de la crise sanitaire le permet, dans le cas contraire, le père Noël passera dans les écoles ou dans les mairies ... pour les enfants qui ne sont pas encore scolarisés les livres seront à retirer dans les mairies déléguées.

Bonne lecture pour les plus grands, et doux moments avec les parents lors de la lecture du soir aux plus petits !!

Joyeux Noël à tous.





DAMIEN AUGER - MARAICHER ECO RESPONSABLE ET PAS QUE ...

Et oui un Damien maraicher ça vous dit quelque chose, c'est bien vu, vous suivez ; nous en avons 2 sur la commune !

Damien était technicien dans l'univers des panneaux photovoltaïque avant de se lancer dans l'aventure du maraichage, et plus précisément dans l'agriculture éco-responsable. Discutez dix minutes avec Damien et Camille, et vous sentirez de suite que le mot "éco-responsable" c'est leur engagement premier.



INTERVIEW

Ton entreprise de maraichage existe depuis quand ?

J'ai commencé mon activité sur Le Plessis, à La Chapelle-Montreuil en 2020. Quand vous descendez du bourg vers la D7, prenez la route en face vers Le Petit Bois, Le Plessis c'est juste après.

Parle nous de votre ferme ?

Notre ferme est à taille humaine, seulement 7000m², blottie entre un bois et des champs d'autres agriculteurs. Quand nous sommes arrivés le terrain était entièrement en friche. Là où j'ai installé les serres il restait quelques arbres d'un ancien verger. Arbres que nous avons conservés évidemment. En plus de la culture maraichère, nous élevons des animaux.

Maraicher éco-responsable, c'est quoi ?

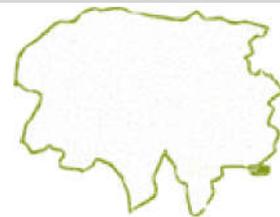
C'est avant tout un engagement pour l'environnement. Chaque décision que nous prenons pour la ferme a du sens pour la nature qui nous entoure. Production à taille humaine pour éviter d'entrer dans un engrenage industriel, utilisation d'outils de seconde main, démarche au près des agriculteurs locaux pour récupérer ce qu'ils n'utilisent plus, pour permettre la sauvegarde des ressources naturelles et lutter contre la pollution sur les phases de création de matériaux, tout ça dans l'optique d'un développement durable : par exemple nos serres dont j'ai récupéré tous les morceaux au près d'un agriculteur qui allait les jeter. Ou encore le bac pour les déchets alimentaires qui se trouve juste devant la ferme. Il est ouvert à tous, permet de réduire les déchets d'un côté et de nourrir les animaux de l'autre.



Tes animaux justement, tu peux nous en dire plus ?

Là aussi esprit écoresponsable, la plupart viennent de sauvetage, parfois en sale état. Nous leur redonnons une deuxième vie. Mis à part nos chèvres Poitevines qui viennent de l'élevage d'un ami, afin de créer un petit élevage laitier à taille humaine. Avec Camille nous allons ouvrir prochainement une association avec une ferme pédagogique ouverte à tous, afin de sensibiliser et éveiller à la nature petits et grands.

2021 Portrait d'un Boivrevallésien



INTERVIEW - SUITE

Il y a des enfants qui passent ?

Nous sommes ouvert aux visites (sur rendez vous) le mercredi matin et le samedi après midi. Nous avons même accueilli des groupes ; c'est une activité que nous voudrions développer, toujours dans l'esprit éco-responsable. Nous avons à coeur de sensibiliser tout un chacun sur les gestes pour préserver notre planète, la faune et la flore. Et pas seulement les enfants. J'échange aussi sur notre démarche avec nos voisins agriculteurs, qui sont eux aussi sensibles à ce sujet.

Et maintenant ?

Nous sommes présents sur plusieurs marchés, en plus de la vente en direct le mercredi après-midi et le samedi. Vous pouvez me retrouver le mardi à Sanxay, le mercredi matin à Coulombiers, le jeudi matin au marché de La-Chapelle-Montreuil, et le dimanche matin à Latillé dans les Halles.

Pour le contacter :

06.17.34.75.19

Le Plessis, La Chapelle-Montreuil
86470 Boivre-la-Vallée



Ô JARDIN DES GRAINES

Fruits - Légumes - Plants de saison

Une culture au naturel - Agroécologie locale

Ô JARDIN DES GRAINES
SARL
DAMIN ET CARRILLE AUGER
1 Le Plessis
La Chapelle-Montreuil
86470 BOIVRE LA VALLÉE
06 17 34 75 19
06 32 03 82 51

Suivez-nous
facebook.com/OJardinDesGraines



Pour déposer vos déchets alimentaires, c'est ici !



Autres Maraîchers sur la commune

Ferme des Hiboux à Benassay :
06.32.34.01.30

Jardin de la Châtre à Lavausseau :
06.82.90.91.48





ALLO COUP DE MAINS

Service d'aide au transport solidaire des personnes
« Allo coup de mains » 07 86 65 94 32

 Neuville- de-Poitou

Ce service peu onéreux pour les usagers, s'adresse aux personnes qui ont besoin d'aller à leur rendez-vous médical notamment, ponctuellement aller faire des courses.



MAISON FRANCE SERVICES

Démarches internet

Besoin d'aide pour vos démarches sur Internet ?
Impôts, CAF, MSA, Caisses de retraite, Carte d'identité
rendez-vous Doctolib etc...

Tous les lundis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15 heures

 Mairie déléguée de Benassay

Afin de prendre rendez-vous contactez le :
05 49 51 93 07 ou 06 75 90 82 03 ou 06.75.90.81.31
franceservices@cc-hautpoitou.fr

ÉLAGAGE

Pour information, l'élagage des branches d'arbres près des lignes téléphoniques revient aux propriétaires et non à la mairie.



ANIMAUX RETROUVÉS :)

Vous avez perdu votre animal de compagnie ? (chat, chien, mouton, vache, etc) Contactez la mairie par téléphone ou messenger, nous pourrons vous aider.

En 2021 c'est près de 40 animaux de compagnie qui ont retrouvé leurs propriétaires grâce aux publications sur la page Facebook de la Commune. Un grand merci à tous les habitants qui signent les animaux perdus, et vont jusqu'à les héberger le temps que leurs propriétaires viennent les récupérer.

Pour les chiens errants c'est une entreprise conventionnée avec la mairie qui les gèrera à partir de 2022.





LA PISCINE DE LATILLÉ

L'établissement ouvert à l'année proposera toutes les activités permises dans une piscine et permettra notamment à la Communauté de Communes de renforcer l'apprentissage de la natation sur le territoire. Les fondations ont été réalisées en totalité, les élévations du rez-de-chaussée sont en cours. Fin des travaux : fin juin 2022.

La grandeur du bassin est de 15m par 7.5m.

FIBRE OPTIQUE

Le déploiement de la fibre optique arrive sur notre territoire en début d'année 2022, pour un déploiement jusqu'en 2024, voir 2025 pour les maisons les plus isolées (en fonction des réalités du terrain).

En complément, il est bon de rappeler que l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) a annoncé le démantèlement de tous les câbles de téléphonies en cuivre d'ici la fin de cette décennie.



DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Au 1er janvier 2022, la Communauté de Communes du Haut-Poitou met en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire...).

Le dépôt des demandes se fera via une plateforme gratuite (avec un lien d'accès direct depuis le site internet de la Communauté de Communes du Haut-Poitou).

Ce nouveau service s'inscrit dans une volonté de modernisation et de simplification des démarches administratives pour les habitants. À noter, le dépôt papier en mairie est toujours possible.

Les services de la mairie et de la Communauté de Communes restent à votre disposition pour vous accompagner au mieux dans votre projet.

PASS' ENVIRONNEMENT

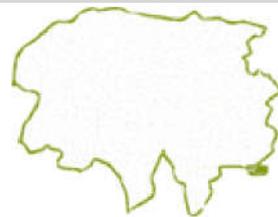
3ème campagne de ce dispositif d'éducation et de sensibilisation à destination des élèves des écoles élémentaires et collèges du Haut-Poitou.

L'objectif est de responsabiliser les futurs adultes à la prévention et à la réduction des déchets par le biais de différentes actions :

Sensibilisation au respect de l'environnement, l'importance du tri pour garantir le recyclage, les bénéfices de la pratique du compostage....



2021 Commissions enfants



Nous les CM2 de l'année 2020/2021 La Chapelle-Montreuil avons travaillé en commissions afin de faire des propositions pour améliorer la vie dans la commune. Nous avons donc rencontré le jeudi 24 juin Madame la Maire déléguée dans la salle du Conseil Municipal de la Chapelle Montreuil. Elle nous a expliqué le rôle du Maire et du Conseil Municipal dans la Commune, ainsi que les différents symboles de la République (la Marianne, le portrait du Président actuel et son écharpe).

COMMISSION BIODIVERSITÉ ET VÉGÉTATION

- Planter des arbres (notamment vers l'aire de jeux de la nouvelle cité).
- Planter des fleurs surtout pour les abeilles.
- Réaliser un parcours « nature ».
- Construire des abris pour les hérissons.
- Construire des nichoirs pour les chauves-souris.

COMMISSION ANIMATION DANS LE VILLAGE

- Faire une piste cyclable.
- Construire un pump track.
- Avoir des tables de ping pong vers la nouvelle cité.
- Organiser des lectures chez l'habitant.
- Organiser des Soirées jeux « inter âges ».

COMMISSION SENSIBILISATION DES HABITANTS A L'ÉCOLOGIE/L'ENVIRONNEMENT

- Placarder des affiches pour dire de moins polluer.
- Parler aux habitants et leur expliquer comment ne plus polluer.
- Dire aux habitants de réutiliser ce qui peut être réutilisé.

Madame la Maire déléguée a pris bonne note de nos propositions, elle s'engage à pouvoir en mettre en œuvre certaines et nous a expliqué que pour d'autres cela peut être plus long. Au bout d'une heure et dix minutes nous avons quitté la Mairie avec l'espoir qu'un maximum se fasse même si ce seront les copains/copines qui profiteront de la cour puisque nous, nous sommes au collège maintenant !

Bastien, Cécile, Judith, Tom, Lilian, Victoire, Maya, Corentin, Lucie, Théo, Satheen, Esteban, Gabriel G, Gabriel M, Many, Matis, Nina, Keyvan, Paul, Leïla, Julia, Ethan.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE

- Repeindre le portail blanc.
- Repeindre la marelle.
- Peindre des lignes pour jouer au ballon.
- Avoir des buts de foot.
- Avoir des panneaux de basket.
- Réparer la gouttière du préau.
- Avoir un système (filet...) qui empêche les balles de ping pong d'aller sur le toit situé sous le préau.
- Planter plus de fleurs.
- Tailler le noisetier en forme de parasol pour avoir plus d'ombre.

COMMISSION DÉCHETS

- Mettre plus de poubelles mais ne pas les placer proche de la rivière et de l'étang.
- Trier correctement.
- Garder ce qui est encore utile.
- Fabriquer des objets avec du plastique, du verre...
- Aider les associations contre les déchets (tri des vêtements...).
- Faire du compost et vendre le terreau.
- Faire une pancarte « Stop aux déchets dans la nature ».



PROJET DE BIODIVERCITÉ

Ce projet vise à préserver et restaurer des motifs paysagers spécifiques du bocage sur la commune de Boivre-la-Vallée.

La commune de Boivre-la-Vallée est traversée par la rivière de la Boivre, le long de laquelle s'est implanté l'ensemble des villages qui la composent. La vallée et les bocages qui l'entourent sont des éléments du paysage emblématiques pour les habitants.

Ces dernières décennies ont vu se réduire en quantité les arbres, les haies, et les mares, sur tout notre territoire ; déséquilibrant l'équilibre de la biodiversité. C'est pourquoi la commune souhaite mener une campagne de reconquête du maillage bocager et des éléments du paysage qui le composent.



Consciente de cette problématique d'environnement, depuis maintenant 3 ans la Région Nouvelle Aquitaine s'engage dans la reconquête de la biodiversité à travers l'appel à projet « Nature et Transition ». Cet appel à projets vise à faire émerger et soutenir des initiatives et des actions au service de la biodiversité.

Les actions envisagées dans le cadre de l'appel à projet **Nature et Transition** de la Région Nouvelle Aquitaine s'appuient sur la restauration de haies champêtres et la plantation de vergers communaux. Ces chantiers seront accompagnés d'une sensibilisation et de l'implication des habitants autour de la question patrimoniale de la biodiversité et des paysages dont nous sommes si fiers.

Trois grands objectifs sont visés :

- La reconstitution d'une trame bocagère fonctionnelle aux abords des plateaux agricoles. (sentier entre les 4 villages, voir page suivante)
- L'aménagement de jardins écologiques à proximité des villages pour la valorisation d'une biodiversité ordinaire.
- La mise en place et l'animation d'une participation citoyenne afin de porter ces actions de préservation de la biodiversité.

Retour sur la dernière animation :

Diffusion du film "aux arbres paysans" en présence de M. Bouet du CEN Nouvelle Aquitaine et de M. Braconnier "principal acteur" dans le documentaire.



M. Braconnier
(originaire de Montreuil-Bonnin)

Résumé du film : Un paysan du bocage vit en étroite relation avec les arbres. Son histoire transmet le bon sens de l'usage de la haie et de la culture des arbres têtards. Au rythme des brebis et du travail du bois, ses gestes créent un équilibre avec la nature.

Ciné débat : Une trentaine de personnes sont venues voir le film, puis échanger leurs points de vues, leurs souvenirs, et leurs idées.



* La prochaine animation aura lieu en début d'année (janvier 2022 si le COVID le permet).

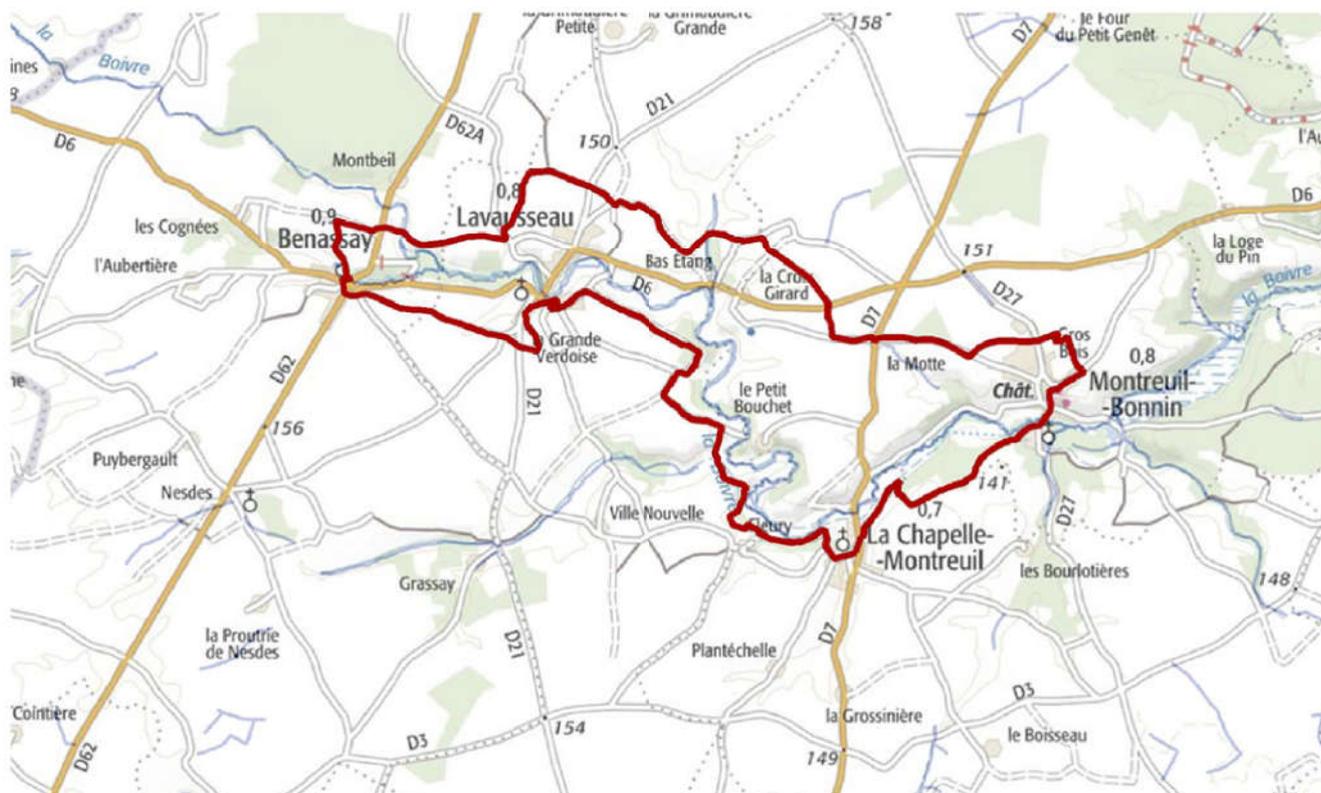
La plantation des arbres fruitiers (création d'un verger à Benassay et restauration de celui de Lavausseau) avec la participation des écoles de Lavausseau et Benassay, a été prévue.



SENTIER DE RANDONNÉE ENTRE LES 4 VILLAGES

Le projet de la commune d'aménager un sentier de randonnée reliant les quatre villages (25 Kms), avec plantation de haies champêtres en lien avec ce sentier, est l'un des projets qui a vu le jour grâce à l'appel à projet nature et transition de la Région Nouvelle-Aquitaine. **Le parcours apparait sur la nouvelle carte de la commune.**

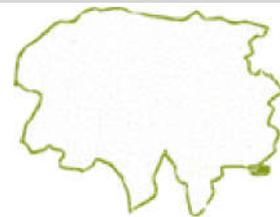
L'aménagement du circuit est toujours en cours (plantation de haies, panneaux d'informations, etc) Nous ferons de nouvelles communications pour vous informer de l'avancée.



Le Jus de Pomme de nos vergers :

La commune possède plusieurs vergers qui sont ouverts à tous. Cette année, le jus de pomme de l'APE de Benassay-Lavausseau a été réalisé avec les pommes de ces mêmes vergers :)

2021 Source du bourg de Montreuil-Bonnin



HISTOIRE D'UNE RENAISSANCE



Source avant les travaux d'octobre 2017

Fin 2017, le syndicat du Clain aval a réalisé des travaux de restauration pour lui rendre des dimensions et un tracé plus naturels. Des plantations d'arbustes ont également été réalisées pour apporter de l'ombrage et limiter le réchauffement de l'eau sans pour autant boucher la vue vers le château.

Pourquoi faire tous ces virages ?

- Premièrement parce que les cours d'eau naturels ne vont jamais en ligne droite, ils sinuent toujours, plus ou moins fort, pour dépenser leur énergie et atteindre une « pente d'équilibre »

- Deuxièmement parce que le cours d'eau va ainsi avoir des fosses dans les virages et des zones courantes (des « radiers ») dans les sections intermédiaires. Dans les fosses, des bactéries contenues dans les vases vont réduire les déchets organiques en consommant de l'oxygène. Les radiers réinjectent l'oxygène manquant. On recrée ainsi une magnifique station d'épuration naturelle, stable, durable, qui s'auto-entretient.

- Troisièmement, parce qu'en alternant fosses et radiers on va permettre d'accueillir une flore et une faune plus variées. Les espèces profitent également des cailloux et des blocs rapportés.

Et en plus, c'est bien plus joli !!!

Dans le bourg de Montreuil-Bonnin, de nombreuses petites sources naissent en pied de coteau, à l'intérieur de maisons ou dans des jardins. Certaines d'entre elles viennent grossir la source du lavoir. Après un petit parcours enterré, la source ressort à l'air libre à côté du parking de la mairie puis elle rejoint la Boivre juste à l'amont du pont une centaine de mètres plus loin.

Un mauvais entretien avait transformé cette portion rectiligne en fossé trop large, trop profond, envasé et entièrement couvert de végétaux.



2021 Source du bourg de Montreuil-Bonnin



HISTOIRE D'UNE RENAISSANCE - suite

Ce type de travaux est encore assez nouveau. Pour vérifier leur efficacité, l'Office Français de la Biodiversité (aidé du Syndicat, de l'Agence de l'eau et de l'Université de Poitiers) a mis en place un suivi de la morphologie du cours d'eau, des invertébrés aquatiques, et des poissons.

Les premiers résultats sont très encourageants. Le vairon et la truite fario sont réapparus en 2020. La plupart des invertébrés qui affectionnaient la vase ont été remplacés par des espèces d'eau fraîche et vive. En 2021, on a pu observer que des truitelles (déversées par la Fédération de Pêche) ont bien passé l'été avec une belle croissance.



Truitelle photographiée sur le site

Quelques cailloux ont été rajoutés en 2020, des travaux d'entretien de la végétation sont encore nécessaires en attendant que les arbustes procurent assez d'ombrage, mais on est sur la bonne voie! Un bel exemple qui a déjà fait des émules dans les territoires voisins, sur des terrains communaux ou chez des particuliers.

D'intérêt général, ces travaux sont financés par le Syndicat Clain aval, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle-Aquitaine, et le Conseil Départemental de la Vienne.

<https://www.clain-aval.fr/syndicat-clain-aval-amenage-2-sources>



Un Castor d'Europe sur la parcelle communale

Illustration mégaphorbiaie / Salicaire



Epipactis palustris, orchidée présente sur le site.



CHAUFFERIE à GRANULÉS



Dans le prolongement du « Chalet des livres » à La Chapelle-Montreuil

En allant à la poste à La Chapelle-Montreuil, vous êtes-vous aperçus que le « **Chalet du livres** » qui abrite la bibliothèque s'était allongé de quelques mètres ? On peut ne pas le voir et pourtant l'extension est bien là ; elle abrite une chaufferie à granulés qui chauffe l'ensemble des bâtiments l'entourant : l'école, la bibliothèque, la poste, la mairie, les 2 logements de l'ancienne mairie, et le périscolaire qui y est installé.



Le remplacement des anciennes chaudières défectueuses a été effectué. La chaufferie à granulés est là et elle fonctionne très bien depuis le 15 octobre dernier.

L'histoire de la chaufferie à granulés :

Tous les bâtiments qui entourent la mairie et l'école étaient chauffés par des chaudières à gaz. La nécessité de les remplacer incitait, en ces temps de réflexion sur les économies d'énergie, à réfléchir sur un mode de chauffage plus écologique. Le 6 décembre 2018, le conseil municipal de La Chapelle-Montreuil, au vu des aides pour la construction proposées par le Vouglaisien, a décidé de transformer le mode de chauffage et choisi le bureau d'études Cebi de Parthenay pour préparer un dossier technique.

C'est le bureau d'études Cebi, représenté par son directeur, monsieur Graveleau qui a lancé les appels d'offres, et choisi les entreprises parmi celles qui ont répondu. C'est lui qui a suivi le chantier avec Claude Texier, à l'époque adjoint de La Chapelle-Montreuil, actuellement adjoint de Boivre-la-Vallée.



CHAUFFERIE à GRANULÉS

La construction de la chaufferie
de novembre 2020 à octobre 2021 :

La construction s'est faite en 3 phases : les bâtiments ont d'abord été construits (tout d'abord l'ossature, puis la charpente, la couverture et enfin le bardage bois), puis la chaudière a été mise en place par l'entreprise Auger de Parthenay, en troisième phase, le service VRD (Voirie, Réseau, Distribution) a fait les tranchées et les a rebouchées après que les chauffagistes y eurent installé les tuyauteries.

Un chantier de cette ampleur ne va pas sans quelque désagrément et la cour de l'école, en particulier, vit souvent sa superficie limitée pendant la durée des travaux. Les travaux terminés, les tranchées furent rebouchées et une partie de la cour refaite. Il serait, certes, nécessaire de refaire l'ensemble de la cour pour unifier le tout. Ce sera inscrit dans les gros travaux à échelonner et à prioriser en fonction des budgets disponibles dans les années qui viennent.

La mairie, consciente des efforts demandés aux usagers de l'école, en particulier, remercie les maîtresses, les agents du périscolaire, les agents d'entretien, les parents et les élèves de leur patience pendant ces mois de travaux.

Des éléments facilitateurs :

Outre la nécessité de remplacer les anciennes chaudières et la volonté de la commune de participer à la réflexion et aux actions pour protéger la planète, la construction de cette nouvelle chaufferie a bénéficié d'un certain nombre d'éléments facilitateurs : d'une part l'accessibilité de la construction pour le remplissage du silo /réserve de granulés par soufflerie et aspiration ; d'autre part la situation du terrain communal sur lequel a été construit la chaufferie, idéalement situé à l'abord des bâtiments à chauffer.

Restera, à l'issue d'une année de fonctionnement, à faire les comptes pour savoir le coût de fonctionnement de la nouvelle chaufferie dont le coût d'installation a été de 290 367 euros.

L'équipe municipale remercie tous les agents qui ont aidé à la mise en œuvre de ce projet ainsi que Claude Texier qui a suivi les travaux.

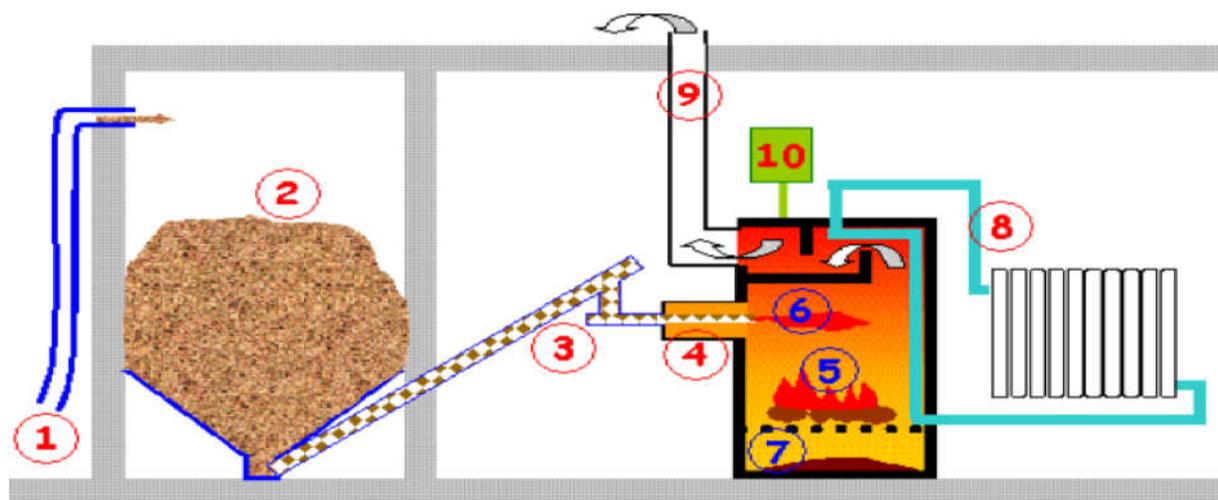
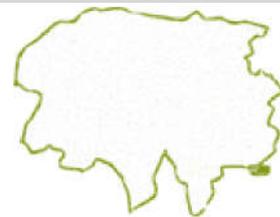


Schéma de principe d'une chaudière à granulés

1. Raccord pour la livraison des granulés
2. Silo de stockage
3. Vis sans fin d'alimentation
4. Brûleur à granulés
5. Foyer bûches
6. Foyer granulés
7. Bac à cendres
8. Circuit eau chaude et chauffage
9. Cheminée
10. Armoire de régulation



CABINET D'OSTÉOPATHES

Madame ECANVIL et Monsieur CALI :

Madame ECANVIL et Monsieur CALI sont ostéopathes à Montluçon et exercent en tant que remplaçants dans des cabinets existants.

Ils souhaitent avoir leur propre cabinet dans une commune rurale à proximité d'une agglomération importante. Leur recherche s'est orientée vers Poitiers et ses alentours.

Dany a été la seule Maire à répondre favorablement à la demande. L'idée est d'avoir un local qu'ils occuperaient à tour de rôle, pendant que l'un exerce dans une commune l'autre peut exercer dans une autre.

Nous avons fait visiter la salle des associations de Benassay puis l'ancien local de tri du courrier (le local « infirmières » de Benassay pouvant servir de local temporaire au démarrage de l'activité). Pour eux, le local le plus intéressant pour cette activité est l'ancien local de tri du courrier à Lavausseau, car il s'inscrit dans un bâtiment regroupant déjà les infirmières et la sophrologue.

Un certain nombre de travaux étant à prévoir pour cette installation, et Madame ECANVIL étant la première à pouvoir exercer sur la commune, elle s'installera temporairement dans le local « infirmières » de Benassay.

Les consultations d'ostéopathie seront accessibles dès le mois de janvier 2022.



MARCHÉS

Depuis maintenant quelques mois nous avons pu relancer un début d'activité de marchés dans nos bourg. Nous cherchons à augmenter le nombre de commerçants sur les marchés, pour garantir la pérennité de ces derniers.

En dehors de ces marchés, une supérette existe dans le bourg de Benassay, ouverte du mardi au samedi de 8h à 12h15 et de 15h à 19h.

Bourg de Lavausseau :

- Épicerie (de Ménigoute) : nombreux produits d'épicerie, plus fromages locaux, et poisson. Le mercredi soir à partir de 18h.

- Boucherie, charcuterie, traiteur (de Ménigoute) : Le vendredi matin jusqu'à 13h maximum.

- Maraîcher Bio (de la ferme des Hiboux à Benassay). Légumes de saison, confitures, et prochainement des soupes. Le vendredi matin jusqu'à 13h maximum.

Bourg de Benassay :

- Maraîcher Bio (de la ferme des Hiboux à Benassay). Légumes de saison, confitures, et prochainement des soupes. Le mercredi matin jusqu'à 12h30.

Bourg de La Chapelle-Montreuil :

- Maraîcher éco-responsable (de la ferme Le Plessis à La Chapelle-Montreuil). Fruits, légumes, et oeufs. Le jeudi matin.

- Et aussi : miel, fromages, charcuteries, volailles, huîtres. Le jeudi matin.





LES FOSSES DE LA TANNERIE

Elles sont situées derrière la tannerie elle-même, longées par le canal d'alimentation en eau du site et ce qui reste des rails destinés aux wagonnets de transport des peaux. Quatre à cinq fosses en pierres naturelles quelque peu envahies par la végétation constituent un élément du patrimoine du village de Lavausseau.

Elles font partie de la visite proposée par la Cité des Tanneurs mais ne sont pas valorisées dans l'état. Une première visite de techniciens de la Direction Régionale des Affaires Culturelles fin septembre 2021 nous a confirmé un réel intérêt pour ces vestiges moyenâgeux au cœur de notre commune.

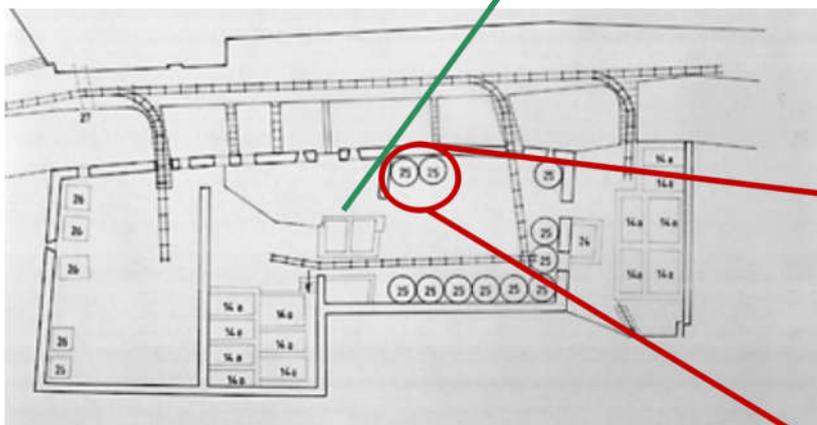
Courant novembre, les services techniques de la commune ont assuré un défrichage plus serré du site afin d'avoir une meilleure visibilité des contours des fosses, des murs environnant le site.

Le 1er décembre, suite au passage de l'ingénieur du patrimoine de la DRAC, madame Cadars, nous avons obtenu des informations complémentaires, avec comme perspective, redonner une nouvelle visibilité au site, et apporter un contenu de visite plus attractif pour la Cité des Tanneurs.

Nous associons à ce projet déterminant des représentants de la Communauté de Communes du Haut-Poitou et du Département de la Vienne.



Les fosses aujourd'hui.



Ici un plan de l'arrière de la Tannerie, datant de 1929. Vous pouvez voir le canal de la Boivre de gauche à droite, les différentes voies ferrées allant jusqu'aux fosses numérotées (rondes et rectangulaires).





ÉVÉNEMENTS

Nous l'évoquions lors de dernier bulletin municipal, la commission Culture Patrimoine Tourisme s'emploie à rencontrer, recenser des savoir-faire de la commune en matière culturelle : écrivain, cinéastes, comédien, musiciens, ...

Nous sommes également attentifs à des propositions soutenues par la Communauté de communes du Haut Poitou et ainsi nous avons accueilli cet été en l'église de la Chapelle Montreuil et dernièrement dans l'atelier de la Cité des Tanneurs à Lavausseau l'association « **Concert en nos villages** » pour deux moments de musiques classiques de belle tenue. Saluons la générosité des musiciens et l'accueil de Raphaël Charbonnel, le président de la Cité des Tanneurs. C'est bien ainsi que nous souhaitons proposer des instants culturels dans notre commune de Boivre-la-Vallée.

Au titre du cinéma, art accessible à tous, nous sommes enthousiastes suite à deux diffusions de documentaires les 5 et 12 novembre. La seconde date a réuni 45 personnes à Benassay autour d'un film sur la migration des grues, sujet qui a son public et la discussion d'après film nous encourage à donner une suite à cette soirée cinéma. Là encore les jeunes réalisateurs Maxence Lamoureux et Marion Fernandès, installés à Benassay, adhèrent parfaitement à l'esprit que nous souhaitons donner à ces soirées : apporter de la qualité artistique, susciter le débat, vivre un moment collectif en toute simplicité.

La prochaine soirée culturelle sera proposée par les Amis de la Commanderies et le comité d'animation de Lavausseau avec un spectacle chanson / cabaret sur Bourvil le dimanche 19 décembre à la Chapelle-Montreuil, si les conditions sanitaires le permettent.

A l'occasion de ces diverses soirées, avec l'équipe de la commission, nous consacrons systématiquement un temps d'échange afin de recenser les centres d'intérêt de nos concitoyens.

En lien avec la commission Association, nous aurons l'occasion de provoquer un temps plus formel mais tout aussi convivial pour poser quelques perspectives collectivement.



Le p'tit film **docu**

En présence du réalisateur, habitant de Benassay

Un film de Louise Maurice, Rodolphe Barneau, Arnaud Desrosière, Maxence Lamoureux, Rémi Laugier

Musique Originale The Ecotone 'Gardat'

Des Grenouilles sur le toit

migrer avec les grues

Vendredi 12 Novembre 2021 à 20h00

Salle des Fêtes de Benassay

Entrée au chapeau

20h00 : Accueil
20h30 : projection/débat
21h30 : pot offert par la Mairie



BOIVRE-LA-VALLÉE VEUT GARDER SES QUATRE ÉCOLES

... SUITE

Dans le numéro précédent du bulletin municipal (« Au fil de la Boivre » n°2), nous affirmions notre volonté de garder nos quatre écoles. Notre volonté est toujours aussi forte et nous continuons à travailler dans ce sens.

En rappel

Suite à la baisse des effectifs de nos écoles, deux postes d'enseignants ont été supprimés, l'un à La Chapelle-Montreuil, l'autre à Lavausseau. Pour cette année 2020-2021, l'Inspecteur d'académie directeur départemental de l'éducation nationale, a mis à disposition des quatre directrices un temps de décharge pour réfléchir sur la possibilité d'une direction administrative unique pour les quatre sites. La mise à disposition de ces temps de décharges marque le début d'une réflexion commune pour, éventuellement, organiser autrement la direction de nos quatre lieux scolaires.

Une convention pour préparer l'avenir

Depuis la fin de l'année scolaire dernière, un travail a été entrepris entre l'Inspectrice de l'éducation nationale et la commune pour définir les termes d'une convention liant l'Inspection d'académie et Boivre-la-Vallée pendant plusieurs années. L'objectif étant, pour la commune, de geler le nombre de postes d'enseignants dans les années à venir malgré une baisse prévisible des effectifs d'élèves, en acceptant de travailler sur l'organisation de la direction des écoles.

La convention détermine « le fonctionnement de l'expérimentation de la direction commune sur Boivre-la-Vallée ».

Elle a fait l'objet d'un certain nombre d'allers et retours entre les deux parties, éclairant les points à négocier. Des réunions d'information co-organisées avec l'inspectrice de l'éducation nationale furent également mises en place à destination de l'ensemble des élus et des parents pour expliquer l'avancée de la réflexion.

Cette convention a été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal le 6 décembre dernier.

Elle précise que jusqu'en septembre 2024, les postes d'enseignants seront préservés sur nos quatre sites scolaires. Un poste supplémentaire sera implanté en charge des tâches de direction des quatre sites, ainsi que d'un appui pédagogique pour des actions spécifiques de soutien à certains élèves par exemple. La municipalité s'engage à offrir les conditions de travail nécessaires à ce poste : local dédié, téléphone, frais de déplacement entre les sites de la commune. La sectorisation actuellement définie par la mairie sera conservée (les enfants seront bien toujours inscrits dans l'école du lieu de résidence de leur parents).

Un groupe de pilotage composé de l'Inspectrice, des enseignants, de parents d'élèves, d'élus sera chargé de l'évaluation de l'expérimentation au terme de laquelle toute proposition d'évolution pourra être faite.

Cette démarche partenariale permettra, nous l'espérons, de préparer et de préserver l'avenir de nos écoles pour le développement des compétences de nos enfants.

Le texte de la convention fait partie du compte-rendu de la délibération du conseil municipal du 6 décembre. Il peut être lu en mairie.



ETAT-CIVIL

Le règlement général à la protection des données à caractère personnel (RGPD Européen) impose certaines règles depuis son lancement en mai 2018. Pour pouvoir publier les naissances, mariages et PACS, il nous faut le consentement des personnes concernées, ou des parents pour les naissances. Concernant les décès le consentement de la famille n'est pas nécessaire. Nous avons mis en place ce document au début de l'été 2021 pour les mariages, et il a été déployé récemment pour les PACS et naissances.

Si vous avez eu une naissance, ou que vous vous êtes mariés ou pacsés depuis janvier 2019 dans la commune, et que vous souhaitez que cette information soit publiée dans le prochain Bulletin Municipal, veuillez vous rapprocher de la mairie pour remplir le formulaire de consentement de publication (c'est rapide).

Mariages :

- Mr JACQUET Damien, Vincent, Ludovic et Mlle PEROCHON Emilie, Christiane, le 31/07/2021
- Mr Stéphane CHEBROUX et Mlle Laura GENAIS, le 31/07/2021

Décès :

- Mr BROTHIER Jean-Marie décédé le 11/07/2021
- Mme MANGANNEAU Marise, Jeanne, Emma décédée le 18/01/2021
- Mme MAROLLEAU Marianne, Suzanne décédée le 16/08/2021
- Mr MEZIL Robert décédé le 10/04/2021
- Mme RICHARD Monique, Raymonde, Hélène décédée le 17/02/2021
- Mr ROULET Roland, Emile décédé le 09/01/2021
- Madame Eliane BERTHELOT née MONNIER décédée le 20/01/2021 à Loudun 86
- Madame Marie-Thérèse GOUBAND née JUIN décédée le 2/04/2021 à Poitiers 86
- Monsieur Philippe BARANGER décédé le 25/08/2021 à Poitiers 86
- Mr Philippe BARANGER décédé le 25/08/2021 à Poitiers 86
- Monsieur Pascal JEROME décédé le 19/09/2021 à Montreuil-Bonnin
- Madame Odette LEGER veuve AUGAIS décédée le 22/10/2021 à Poitiers 86

Décès - suite :

- Mr Philippe, Gérard MARGERIT décédé le 28/01/2021 , 20 Route de Fleury
- Mr Guy Michel DEBENEST décédé le 4/06/2021 . 2 La Maillaudière
- Mr Michel PIERRE EUGENE décédé le 4/09/2021. 8 rue des Alouettes
- Mme RAIMBAULT épouse POSTIGO Sophie, Danielle, décédée le 16/11/2021. 1 Rue des Prunus
- Mr RICHARD André, Guy, Firmin décédé le 18/02/2021
- Mr ROBIN Raymond, Aimé décédé le 14/11/2021
- Mme ROBIQUET Jacqueline, Simone, Madeleine décédée le 08/04/2021

DROIT D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

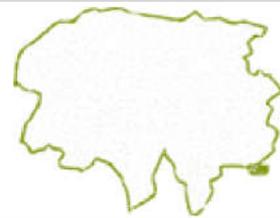
Le conseil municipal se prononcera le 6 décembre sur une expérimentation qui placera les quatre écoles de la commune sous la direction d'une même personne pendant les 2 prochaines années scolaires.

Quand je me suis déclaré dans l'opposition fin septembre, la fusion administrative définitive que nous devions voter le 10 novembre semblait irrémédiable. Refus d'explorer d'autres pistes avec les parents ou entre élus. La commune aurait perdu la prérogative de définir seule sa sectorisation scolaire (qui assure aujourd'hui de scolariser les élèves près de leur domicile) dès la rentrée 2024. Ce projet fragilisait la défense de nos écoles de proximité à moyen terme, en ne retardant que de 2 ans les fermetures de classes.

Selon Mme la Maire, nous n'avions alors « pas le choix ». C'est à ce point faux que l'Éducation Nationale a renoncé d'elle-même à ce projet ; soit parce que mes remarques et celles de parents ont été entendues, soit parce qu'il n'était tout simplement pas légal. Les deux versions ont été données : impossible de savoir quelle est la vraie. Bien que la nouvelle convention me semble insuffisamment définir les objectifs de la commune, les modalités d'évaluation et d'autres points techniques, je la voterai. Elle assure le maintien des postes dans nos écoles pendant deux années scolaires, sans figer leur fonctionnement futur.

Je regrette qu'il n'ait été possible de discuter du fond qu'au prix d'une extrême combativité, tout en ignorant pendant 8 mois les détails d'un projet annoncé dès le 8 mars. La commission Affaires Scolaires n'a pu consulter le second projet de convention que le 12 novembre, 3 jours après qu'une réunion d'information publique n'ait enfin lieu : trop tard pour contribuer réellement à la réflexion et obtenir le meilleur pour la commune.

Benjamin Suhard



Sudoku - solutions dans le prochain bulletin

	7			6		3		4
8			1					
	3	5	9			6		8
6		7		4	2			
		1	7	9	6	2		
			8	1		7		6
5		6			7	4	3	
					1			9
3		2		5			6	

		4	3		1		2	9
								4
		2	8		4	1		7
9	1				8			3
	4	6	9		5	7	1	
2			4				8	6
5		1	7		3	6		
6								
4	8		1		6	3		

FACILE

			4		8		5	
4		8					1	3
				1		8		4
8				6		7	9	2
		7				1		
6	1	3		2				5
7		2		9				
3	8					5		7
	5		3		6			

		4		8		5		
6		5			2			9
	3				4			
1	9		7		3			
7				6				3
			9		8		5	1
			8				9	
5			3			4		6
		6		1		3		

MOYEN

9				2				
		4	6				5	8
	6				3		4	9
			3		6		1	7
				4				
3	7		2		8			
7	9		5				3	
6	4				2	9		
				6				5

		7			2			4
			7			2		
1		3		5		7	8	
	6				4			5
		4		3		6		
7			2				9	
	3	6		4		9		8
		5			9			
9			3			5		

DEMONIAQUE

2021 Tarifs des locations



COMMUNE DELEGUEE DE BENASSAY		COMMUNE DELEGUEE DE LA CHAPELLE-MONTREUIL		COMMUNE DELEGUEE DE MONTREUIL-BONNIN	
SALLE DES FETES (caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales Capacité 280 pers.		GRANDE SALLE (caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales capacité 250 pers.		SALLE DES FETES « MAURICE HACAULT (caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales capacité 120 pers.	
Habitants de la Commune	270 €	Habitants de la Commune	270 €	Actuellement indisponible	
Restaurateur de la Commune		Restaurateur de la Commune			
Personnes et associations hors Commune	430 €	Personnes et associations hors Commune	430 €		
Vin d'honneur familles de la Commune	65 €	Personnes et associations hors Commune	430 €		
Vin d'honneur familles hors Commune	80 €	Personnes et associations hors Commune	430 €		
SALLE DES JEUNES (caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales Capacité 40 pers.		PETITE SALLE (caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales capacité 40 pers.			
Habitants de la Commune	130 €	Habitants de la Commune	130 €		
Personnes et associations hors Commune	180 €	Personnes et associations hors Commune	180 €		
Les jeunes de la Commune de 12 à 20 ans (encadrement obligatoire par un adulte pour les mineurs)	Gratuit	Personnes et associations hors Commune	180 €		
TIVOLIS (caution de 200 €) Quantité : 2 + 1 au terrain de Nesdes		SALLE DE LA GARENNE (caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales capacité 60 pers.		STADE ET BUVETTE	
Habitants de la Commune	100 €	Habitants de la Commune	130 €	Gratuite pour les associations communales	
Sur terrain de Nesdes	50 €	Personnes hors Commune	180 €		
Installation à partir du 2 ^{ème} tivoli sur terrain de Nesdes	100 €	Associations hors Commune	200 €		
SALLE DES ASSOCIATIONS Gratuite pour les réunions d'associations communales				Habitants de la Commune	30 € la journée
				(caution 100 €)	50 € le week-end

COMMUNE DELEGUEE DE LAVAUSSÉ					
LA CHAPELLE capacité 120 pers.		SALLE DU STADE (Caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales Capacité 130 pers. Location du 1^{er} mai au 31 août		TIVOLIS (5X12) (Caution de 200 €) Gratuite pour les associations communales	
Gratuite pour les associations communales	Habitants de la Commune	130 €	Habitants de la Commune	100 €	

SALLE DE LA BOIVRE (Caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales capacité 250 pers.					
Habitants de la Commune			270 €		
Particuliers et associations hors commune			430 €		

2021 Contacts



Horaires mairies et agences postales

	Mairie déléguée de Benassay	Mairie	Mairie déléguée de La Chapelle-Montreuil	Mairie déléguée de Montreuil-Bonnin
Lundi	8h30 - 11h	8h30 - 12h30 13h30 - 18h30	13h30 - 17h30	
Mardi		9h - 12h 14h - 18h		9h - 13h
Mercredi	8h30 - 12h	9h - 12h 13h30 - 18h30	9h - 12h30	13h30 - 16h
Jeudi		8h30 - 12h30 13h30 - 18h30		
Vendredi	8h30 - 11h	9h - 12h 14h - 17h	13h30 - 16h30	9h - 12h30
Samedi		8h30 - 12h30		

La Poste	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
La Chapelle Montreuil	14h - 17h45	8h45 - midi		14h - 17h45	8h45 - midi	10h - midi
Lavausseau	8h45 - midi	14h - 17h45		8h45 - midi	14h - 17h15	9h30 - midi
Montreuil Bonnin	9h30 - midi	9h30 - midi		9h30 - midi	9h30 - midi	9h30 - midi

Pour Benassay il existe un point Poste à la supérette Vival.

Bibliothèques

Animatrice Mairie : Corinne Clerc, Vanessa Mathieu. Responsable des bénévoles : Michelle Evina.

	Benassay	Montreuil-Bonnin	La Chapelle-Montreuil
Mardi	15h30 - 18h		
Mercredi	15h - 17h	14h30 - 17h	14h30 - 17h
Vendredi		15h - 17h	
Samedi	10h30 - 12h	10h - 12h	10h - 12h

Directrice de publication : Dany Dubernard
Rédacteur : David Hénocq